CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E159957** **VALABLE JUSQU'AU** **20/11/2025**

ÉDITÉ LE 01/10/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/02/2015

Forme juridique : SARL

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS 2016B01382

Siret : 810 532 085 00026

Code NACE : 4399D

Numéro caisse de congés payés : 48338K

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 20012535233

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 20012535233

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2024

Raison sociale : E.C.F. FONTAINES

LES MARCHAISONS
45220 CHATEAU-RENARD

Téléphone : 02 38 98 01 36 **Fax :** 02 38 07 52 24

Portable : 06 08 58 99 44

Responsabilité légale :
DUVAL PHILIPPE CO-GÉRANT / DUVAL MICKAEL CO-GÉRANT

Site Internet : www.fontaine-ecf.fr

E-mail : d.jomas@ecf-fontaines.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 659 713 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie	7	14/10/2021
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.